



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



VILLE DE SION

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

1^{er} mars 2018

Jeux Olympiques Sion 2026 Mandat d'accompagnement sous l'angle de la durabilité

(IVS).- Sur mandat de l'Etat du Valais et de la ville de Sion, la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) accompagne le projet de candidature aux Jeux Olympiques Sion 2026 sous l'angle de la durabilité. Une première évaluation, qui marque le début du processus et qui sera adaptée tout au long du développement du projet, a été rendue. Elle pose les jalons pour le développement d'une stratégie de durabilité ambitieuse et rigoureuse.

Le projet de Jeux Olympiques et Paralympiques Sion 2026 a reçu le soutien du Conseil d'Etat valaisan et de la ville de Sion, notamment car il mise sur une candidature à taille humaine, axée sur le développement durable.

Afin de garantir cet aspect essentiel du dossier, le canton du Valais et la ville de Sion ont mandaté la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) pour accompagner le projet de candidature sous l'angle de la durabilité. Son rôle consiste à vérifier, au fur et à mesure de l'avancement du dossier, sa cohérence avec les bonnes pratiques de durabilité locales et internationales et à émettre des recommandations pour maximiser l'adéquation du projet avec les principes du développement durable.

Méthodologie basée sur l'amélioration continue

L'approche de la FDDM se veut évolutive, dans une démarche classique d'amélioration continue. En s'appuyant sur les référentiels utilisés en matière de développement durable, une grille d'analyse a été élaborée et structurée autour des cinq thématiques exigées par le CIO : infrastructures et sites naturels, approvisionnement et gestion des ressources, mobilité, travailleurs, climat. Aujourd'hui, une cinquantaine de questions composent cette grille d'analyse et se répartissent entre les différentes thématiques.

L'Association pour une candidature olympique suisse est chargée de répondre à intervalles réguliers à ce questionnaire en apportant ses réponses sur chaque point et en les complétant tout au long de l'avancement du dossier. La FDDM procède à une évaluation détaillée et formule des recommandations pour chaque question. D'abord généralistes, ces questions vont être précisées au fil du temps, jusqu'à un niveau élevé de détail.

Premiers jalons pour une stratégie de durabilité ambitieuse et rigoureuse

La première évaluation fournie par la FDDM sera complétée avec le développement du projet. A ce stade, celui-ci ne contient que quelques éléments de durabilité concrets. Ils seront comme prévu progressivement intégrés pour répondre aux exigences du développement durable. La FDDM décrit l'étendue du dispositif à prévoir, les objectifs à atteindre et propose des actions à mettre en place pour concrétiser l'ambition marquée dès le lancement du projet de réaliser des Jeux Olympiques durables.



La FDDM conclut que l'élaboration d'une stratégie de durabilité ambitieuse et rigoureuse doit être le fil conducteur de cette année. Pour ce faire, la FDDM recommande de rédiger un concept stratégique sur la durabilité, de structurer et d'orienter la grille de questions de façon à ce qu'elle puisse être utilisée directement dans la stratégie, de compléter régulièrement le questionnaire pour assurer un monitoring du projet dans la durée et de s'entourer d'experts en durabilité pour asseoir la crédibilité de cette stratégie.

Personnes de contact

- **Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport – 027 606 50 05**
- **Philippe Varone, président de Sion – 027 324 11 02**
- **Eric Nanchen, directeur de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne – 027 607 10 80**